APPEL A DONS PALESTINE
NOTRE SOLIDARITE, C'EST NOTRE HUMANITE

En faisant un don, vous nous aidez à protéger les droits à l'éducation des enfants de Palestine



Activités de la « Maison chaleureuse » à Jénine

Jour de rentrée 2026 dans l'école Al Amal (bande de Gaza)

SOS GAZA
Urgence : les enfants de Gaza ont le désir d'apprendre

Dans le gigantesque camp de réfugiés d'Al Mawasi, à Gaza, les enfants sont souvent déscolarisés depuis plus de 2 ans. Les besoins sont immenses.
Après l'acquisition d'une tente de 60x8,5 m et de matériel grâce aux dons collectés nous co-finançons l'école Al-Amal sous tente pour permettre aux enfants d'avoir accès à l'éducation, à un repas chaud et aux mamans à un soutien éducatif et psychologique.

Par vos dons pour une école à GAZA vous permettez à

- 500 enfants de suivre des cours dans une classe sur la plage de El Mawasi
- 20 enseignants d'obtenir une indemnisation

L'école Al-Amal a besoin de vos dons pour permettre aux enfants l'accès à l'école et à la sécurité nécessaires à leur développement dans un environnement menacé

Vous pouvez contribuer par Hello asso en effectuant un versement ponctuel ou mensuel :

https://www.helloasso.com/associations/association-france-palestine-solidarite-groupe-local-de-loire-atlantique/collectes/une-ecole-a-gaza

SOS JENINE
Protéger les enfants du camp de réfugiés

La sécurité des enfants palestiniens de Jénine, « Le petit Gaza », est une priorité absolue.
Le camp a été vidé de ses habitants en janvier 2025 par Israël. Les familles ont dû fuir le camp en urgence, à pied en emportant le minimum. Elles se sont installées de façon précaire dans la ville et aux alentours de Jénine.
La Maison Chaleureuse à Jénine est un lieu qui accueille 75 enfants défavorisés, traumatisés, afin d'améliorer leurs conditions sociales et économiques.
Il s'agit d'un espace sécurisé dans lequel les enfants bénéficient d'une aide psychologique et alimentaire, de distribution de vêtements, d'un soutien scolaire et d'activités ludiques.
Une équipe d'enseignant.e.s, d'animateur.rices, de psychologues et de bénévoles assurent ces actions.

Grâce à vos dons à la Maison Chaleureuse, nous pouvons soutenir les enfants et les familles qui sont réfugiées une deuxième fois à quelques kilomètres de leur camp.

Vous pouvez contribuer par Hello asso en effectuant un versement ponctuel ou mensuel :
https://www.helloasso.com/associations/association-france-palestine-solidarite-groupe-local-de-loire-atlantique/collectes/soutien-au-refugies-de-jenine

Votre don peut changer les vies des femmes, des hommes et des enfants dont les droits sont bafoués. En nous soutenant, vous a
humains.

Vous pouvez aussi contribuer par chèque au nom de AFPS44 adressé à :

Association France Palestine Solidarité 44

Pôle associatif Désiré Colombe 8 rue Arsène Leloup 44100 Nantes

ou virement bancaire : IBAN : FR14 2004 1010 1101 7962 2A03 271 ; BIC : PSSTFRPPNTE

Bénéficiez d’une déduction fiscale :

Vos dons à AFPS44 sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu net impos

l’excédent des dons peut être reporté sur les cinq années suivantes.

APPEL A DONS PALESTINE
NOTRE SOLIDARITE, C'EST NOTRE HUMANITE

En faisant un don, vous nous aidez à protéger les droits à l'éducation des enfants de Palestine



Activités de la « Maison chaleureuse » à Jénine



Jour de rentrée 2026 dans l'école Al Amal (bande de Gaza)

SOS GAZA
Urgence : les enfants de Gaza ont le désir d'apprendre

Dans le gigantesque camp de réfugiés d'Al Mawasi, à Gaza, les enfants sont souvent déscolarisés depuis plus de 2 ans. Les besoins sont immenses.
Après l'acquisition d'une tente de 60x8,5 m et de matériel grâce aux dons collectés nous co-finançons l'école Al-Amal sous tente pour permettre aux enfants d'avoir accès à l'éducation, à un repas chaud et aux mamans à un soutien éducatif et psychologique.
Par vos dons pour une école à GAZA vous permettez à

- 500 enfants de suivre des cours dans une classe sur la plage de El Mawasi
- 20 enseignants d'obtenir une indemnisation

L'école Al-Amal a besoin de vos dons pour permettre aux enfants l'accès à l'école et à la sécurité nécessaires à leur développement dans un environnement menacé

Vous pouvez contribuer par Hello asso en effectuant un versement ponctuel ou mensuel :

https://www.helloasso.com/associations/association-france-palestine-solidarite-groupe-local-de-loire-atlantique/collectes/une-ecole-a-gaza

SOS JENINE
Protéger les enfants du camp de réfugiés

La sécurité des enfants palestiniens de Jénine, « Le petit Gaza », est une priorité absolue.
Le camp a été vidé de ses habitants en janvier 2025 par Israël. Les familles ont dû fuir le camp en urgence, à pied en emportant le minimum. Elles se sont installées de façon précaire dans la ville et aux alentours de Jénine.
La Maison Chaleureuse à Jénine est un lieu qui accueille 75 enfants défavorisés, traumatisés, afin d'améliorer leurs conditions sociales et économiques.
Il s'agit d'un espace sécurisé dans lequel les enfants bénéficient d'une aide psychologique et alimentaire, de distribution de vêtements, d'un soutien scolaire et d'activités ludiques.
Une équipe d'enseignant.e.s, d'animateur.rices, de psychologues et de bénévoles assurent ces actions.

Grâce à vos dons à la Maison Chaleureuse, nous pouvons soutenir les enfants et les familles qui sont réfugiées une deuxième fois à quelques kilomètres de leur camp.

Vous pouvez contribuer par Hello asso en effectuant un versement ponctuel ou mensuel :
https://www.helloasso.com/associations/association-france-palestine-solidarite-groupe-local-de-loire-atlantique/collectes/soutien-au-refugies-de-jenine

Votre don peut changer les vies des femmes, des hommes et des enfants dont les droits sont bafoués. En nous soutenant, vous agissez au nom de la justice et de la liberté, vous nous aidez à agir pour défendre chaque jour les droits humains.

Vous pouvez aussi contribuer par chèque au nom de AFPS44 adressé à :

Association France Palestine Solidarité 44

Pôle associatif Désiré Colombe 8 rue Arsène Leloup 44100 Nantes

ou virement bancaire : IBAN : FR14 2004 1010 1101 7962 2A03 271 ; BIC : PSSTFRPPNTE

Bénéficiez d'une déduction fiscale :

Vos dons à AFPS44 sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. En cas de dépassement de la limite de 20 % de votre revenu imposable, l'excédent des dons peut être reporté sur les cinq années suivantes.